



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mercredi 10 juin 2020

Présidence de M^{me} Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Fabrice Moscheni et consorts : « Où en est l'économie lausannoise suite à la crise sanitaire ? »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place une ligne téléphonique de soutien, en particulier psychologique, pour les entrepreneurs »

ainsi que la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité soutienne le commerce local en favorisant l'utilisation de bons d'achats locaux »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi dix juin deux mil vingt.

La présidente :



Le secrétaire :